



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil Régional d'Auvergne, la SATT Grand Centre et Bpifrance signent une convention de partenariat visant à optimiser la stratégie de transfert des technologies de la recherche publique au profit des entreprises auvergnates et Françaises

Clermont Ferrand, le 13 Octobre 2014 : le Président de la Région Auvergne, René Souchon, Alexandre Navarre, le Président de la SATT Grand Centre et Paul-François Fournier, Directeur Exécutif de la Direction Innovation de Bpifrance signent une convention de collaboration visant à mettre en place sur le territoire Auvergnat, un partenariat méthodologique et opérationnel en faveur de la valorisation de la recherche - via tous les vecteurs : création d'entreprises innovantes, transferts de technologie, R&D ou programmes collaboratifs.

La convention de partenariat signée, pour la première fois entre les trois entités – Région, SATT Grand Centre et Bpifrance - vise à coordonner et consolider les actions des trois partenaires dans la valorisation de la recherche, pour favoriser leur transfert vers l'industrie à l'échelle régionale et nationale au travers d'actions structurantes :

- La consolidation des projets de recherche et d'innovation stratégiques (équipements structurants, démonstrateur, pilote...) pour la région Auvergne en relation avec les domaines d'innovation stratégiques de la Stratégie de Spécialisation Intelligente (S3),
- La détection d'inventions et de projets de recherche innovants au sein des établissements partenaires ou associés aux partenaires par le biais d'UMR (Unités mixtes de Recherche), de la SATT Grand Centre, et la réponse aux sollicitations des entreprises auvergnates souhaitant collaborer avec les laboratoires de recherche publique,
- La structuration et les expertises de projet pour augmenter la valeur ajoutée de ce dernier, tant sur les plans de la propriété intellectuelle, que de l'offre technologique et commerciale,
- La coordination, et l'orientation vers les différents instruments financiers gérés par les trois partenaires,
- L'identification par Bpifrance, pour le compte de la SATT Grand Centre et du Conseil régional d'Auvergne, de partenaires industriels, PME, ETI ou Grandes Entreprises au niveau régional ou au niveau national potentiellement intéressés par une co-maturation ou un « licensing ».
- Sur sollicitation d'un laboratoire ou d'une entreprise, un accompagnement via l'aide à l'innovation et/ou orientation vers les fonds de capital innovation en tant que de besoin.

La professionnalisation et l'accélération du transfert de technologie sont essentielles pour la compétitivité de l'économie française et représentent un défi pour les établissements français de recherche et d'enseignement supérieur.

Dans ce contexte, le Programme des Investissements d'Avenir (PIA) a initié plusieurs mesures d'intervention dont la création des Sociétés d'Accélération du Transfert de Technologie (SATT) avec pour objectif d'accompagner et d'optimiser la valorisation de la recherche publique notamment sous forme d'investissement dans la maturation de projets innovants et de « licensing » des titres de propriété intellectuelle issus de la recherche.

Bpifrance joue un rôle essentiel dans le transfert de technologie issu de la recherche publique vers les entreprises, en qualifiant et en finançant les meilleurs projets au travers d'interventions directes par des aides financières aux laboratoires et aux entreprises dans le cadre de projets collaboratifs : PSPC / Fonds Unique Interministériel / Aide à l'Innovation, relations et/ou implication de Bpifrance dans les instituts Carnot et les Sociétés de Recherche sous Contrat (SRC), partenariats avec les organismes de recherche au niveau national. Cette collaboration entre Bpifrance et les universités et organismes de recherche a déjà permis d'accompagner avec succès de nombreux transferts de technologie vers le monde industriel et générer de la croissance et de l'emploi.

La Région Auvergne :

A l'échelle régionale, le Conseil régional d'Auvergne est la collectivité locale de référence en matière de recherche et d'innovation.

Son action en terme d'accompagnement des projets de valorisation de la recherche s'opère à travers :

- un soutien à la création d'entreprises innovantes,
- la mise en œuvre de transferts de technologie entre laboratoires et entreprises,
- le soutien à des projets collaboratifs impliquant plusieurs partenaires du territoire dans le cadre notamment des pôles de compétitivité ou des clusters d'excellence labellisés.

Chaque année, la Région Auvergne consacre environ 3 M€ de son budget à ces actions. Ainsi, depuis 2010, ce sont plus de 20 créations d'entreprises qui ont été soutenues dans ce cadre d'intervention, environ 50 projets de transfert de technologie et près de 30 projets collaboratifs qui ont vu le jour.

A propos de la SATT Grand Centre

Créée en 2013 La SATT Grand Centre est dotée de 60 M€ de financement sur 10 ans et dessert 7 universités, 8 grandes écoles, 2 organismes de recherche nationaux (CNRS et Irstea) et 2 centres hospitaliers. La SATT Grand Centre, structure inter-régionale (Auvergne, Centre, Limousin, Poitou-Charentes) est en lien direct avec plus de 8000 chercheurs.

Dans le cadre du PIA, la SATT Grand Centre propose des outils structurants de valorisation des résultats de la recherche publique pour faciliter le transfert de technologies et la création d'entreprises innovantes.

Elle assure la détection d'inventions, leur maturation et leur protection intellectuelle jusqu'à leur commercialisation par transfert à des entreprises ou créations de start-up, à l'échelle régionale, nationale ou internationale. Par la cartographie des compétences des laboratoires publics en régions, la SATT Grand Centre est en mesure de proposer les compétences les plus adaptées aux projets des entreprises, en particulier des PME et start-up, afin de renforcer leur potentiel d'innovation et leur compétitivité. Plus d'informations sur www.sattgc.com

A propos de Bpifrance

Créée par la loi du 31 décembre 2012, Bpifrance (banque publique d'investissement) est issue du rapprochement d'OSEO, du FSI, de CDC Entreprises et de FSI Régions. Ses deux actionnaires sont l'État et la Caisse des Dépôts. Il a pour vocation d'accompagner les entreprises (PME, ETI et entités de taille plus importante à dimension stratégique pour l'économie française), de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse, en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance assure en outre des services d'accompagnement et de soutien renforcé à l'innovation, à l'export et à la croissance externe. Fort de 42 implantations régionales, il représente un interlocuteur unique des entrepreneurs dans chaque région pour tous leurs besoins en financement et en investissement. www.bpifrance.fr – Suivez-nous sur Twitter : @bpifrance

Contacts presse

Région Auvergne : Zakia Douakha – Tel - 06.37.66.79.26 z.douakha@cr-auvergne.fr

SATT Grand Centre : Priscilla Labattu – Tel : 06 46 79 01 13 – communication@sattgc.com

Bpifrance : Vanessa Godet – Tel: 01 41 79 84 33 - vanessa.godet@bpifrance.fr